

Structure

Le siège de l'OTAN se trouve à Bruxelles. Le Secrétariat international est composé de personnel militaire et politique provenant de tous les États membres. L'Organisation est dirigée par un Secrétaire général qui est, à l'heure actuelle, Manfred Wörner d'Allemagne. Elle compte deux organismes principaux :

- **Le Conseil de l'Atlantique Nord** : il s'agit du principal organisme décisionnel de l'OTAN, qui est présidé par le Secrétaire général et où toutes les décisions sont prises par voie de consensus. Il se réunit régulièrement au niveau des ambassadeurs, deux fois l'an au niveau des ministres des Affaires étrangères et à l'occasion à celui des chefs de gouvernement. On retrouve au CAN, tout comme à l'OTAN, les alliés traditionnels du Canada et plusieurs de nos principaux partenaires commerciaux.
- **Le Comité militaire** : il s'agit de la plus haute autorité militaire de l'OTAN qui relève de l'autorité politique du Conseil de l'Atlantique Nord. Ce comité est composé des chefs d'État-major de chacun des pays membres, à l'exception de la France. Le Comité militaire recommande des mesures à prendre pour assurer la défense commune du territoire de l'OTAN. Il assume la responsabilité du commandement opérationnel militaire que se partagent le Commandant suprême allié d'Europe (SACEUR), le Commandant suprême des forces alliées de l'Atlantique (SACLANT) et le Commandant en chef allié de la Manche (CHINCHAN).